

# Le mini journal du Lac



## Le Mot vert du mois – « Comment bien mettre son bac au chemin? » - Novembre 2018

Bonjour à toutes et tous,

Comment bien mettre son bac au chemin? La question semble anodine, mais elle constitue une source assez grande de frustrations, de retards et de bris coûteux et inutiles. Voici une liste de petites choses importantes à retenir pour bien mettre son bac au chemin :

- **Les bacs à déchet et bacs bleus doivent être des bacs roulants de 240 ou 360 litres.** Aucun autre type de bac n'est accepté dans la collecte. Ils sont disponibles dans la majorité des quincailleries.
- **Utilisez la bonne couleur de bac.** Le bac bleu est pour le recyclage, le bac brun pour le compostable et le bac vert ou noir pour les déchets! Autrement, des déchets se retrouvent dans le recyclable, du plastique dans le compostable et du papier va inutilement à l'enfouissement.
- **Attention au poids!** Des bacs trop lourds peuvent endommager le bac lui-même ou ne pas être ramassés. La terre, le sable, la roche ne vont pas dans vos bacs. Payer pour enfouir de la terre, ce n'est pas très logique. Les résidus de construction, les produits dangereux, les branches et les encombrants eux vont à l'Écocentre.
- **Placez votre bac la veille de la collecte, après 18h00.** Les heures de collecte varient selon les conditions routières, itinéraires, bris, etc. Il se peut que le camion passe toujours à 7h15, mais si vous attendez 7h00 pour mettre votre bac au chemin et qu'une journée le camion a changé d'itinéraire et a dû passer à 6h00, vous ne serez pas content!
- **Les roues et poignées doivent toujours être orientées vers la maison, le bac le plus près de la bordure du chemin, mais toujours sur votre terrain.** Beaucoup de bacs sont brisés parce qu'ils étaient mal positionnés ou parce qu'ils se trouvaient dans le chemin et se sont fait accrocher par une voiture ou une déneigeuse.
- Si vous devez avoir 2 bacs ou plus, placez-les un à côté de l'autre et **espacez les d'environ 1 mètre (3 pieds)** afin de permettre au bras mécanisé de saisir les bacs sans problème.
- **Les bacs bruns appartiennent à votre municipalité.** Chaque bac brun a une puce qui attribue un bac à une résidence. Si vous déménagez, votre bac brun doit rester à la même maison. Pour le bac bleu, contactez votre municipalité afin de savoir la politique en place.

Pour plus d'information sur une saine gestion des matières résiduelles, visitez le [www.ecoregie.ca](http://www.ecoregie.ca) ou téléphonez au 418 629-2053, poste 1138.

**Vincent Dufour**, coordonnateur en gestion des matières résiduelles



Régie intermunicipale de traitement  
**DES MATIÈRES RÉSIDUELLES**  
MRC de La Matapédia et de La Mitis

Site web : [www.ecoregie.ca](http://www.ecoregie.ca)

# Invitation pour les

# 100 ANS

## De la municipalité de Lac-Humqui

**Une rencontre aura lieu**

**Lundi le 12 novembre 2018**

**À 19h au Centre multifonctionnel**

**146, Route 195, Lac-Humqui**

On vous présentera une ébauche du budget prévisionnel du centenaire et des activités proposées.

Vos idées sont importantes et votre implication fera en sorte que ce sera un succès !

On vous y attend en grand nombre avec des idées pleins la tête !





# Pour une 18<sup>e</sup> année, Le Centre d'Action Bénévole Vallée de la Matapédia soutient Centraide Bas-St-Laurent



**Centraide**  
Bas-Saint-Laurent  
Nous tous, ici

Les 29 et 30 novembre prochains et pour une 18<sup>e</sup> année, le Centre d'Action Bénévole Vallée de la Matapédia offrira ses délicieuses galettes à toute la population de la MRC de la Matapédia.

Nos bénévoles présenteront nos galettes dans différents points de vente situés dans les municipalités de la MRC. Ils visiteront les entreprises pour leur offrir des plateaux de 10, 15 ou 25 galettes.

Notre objectif de vente est fixé à **3 500 galettes**. Cet événement a pour but de supporter **Centraide Bas-St-Laurent** dans sa campagne 2018.

**Soutenons notre équipe locale** en se procurant la galette du Centre d'Action Bénévole Vallée de la Matapédia.

Merci de votre soutien!

Pour ceux qui le  
désirent, vous pouvez  
réserver votre plateau au  
**418-629-4456 poste 207**



## Saint-Zénon-du-Lac-Humqui



Bonjour à tous,

En 1920, le Canada était sous la gouverne du roi Georges V et le Québec venait de vivre l'élection d'un nouveau Premier Ministre ; L'Honorable Louis-Alexandre Taschereau.

Bien que notre territoire fût habité depuis 1902 par de nouveaux colons, c'est le 28 JUILLET 1919 que le Ministre des Terres et Forêt de l'époque, l'honorable Louis-Jules Allard, a approuvé la description technique de notre territoire et c'est le 28 avril 1920 que la proclamation a été signée. Elle a par la suite été enregistrée au bureau du Registraire Provincial à Québec, le 7 mai 1920.

De ce fait, En 2020, notre très belle municipalité de SAINT-ZÉNON-DU-LAC-HUMQUI fêtera ses 100 ans de vie civile.

La municipalité veut souligner ce grand évènement en organisant, au cours de l'été 2020, une période de festivités et de réjouissances.

Nous voulons aussi profiter de cette belle occasion pour refaire une beauté à notre village et encourager tous les résidents (permanents ou saisonniers) à participer à ce noble objectif.

Bien entendu, rien ne peut se faire sans la participation enthousiaste de nombreux bénévoles.

C'est pourquoi j'invite tous ceux et celles qui voudraient participer, encourager, partager des idées , à venir échanger lors d'une première rencontre **le lundi 12 novembre à 19h00 au Centre multifonctionnel.**

Espérant vous voir en grand nombre,

*Gino Canuel*  
*Maire de SAINT-ZÉNON-DU-LAC-HUMQUI*

**100<sup>e</sup> Lac-Humqui  
2020**

PROVINCE DE QUÉBEC  
MRC DE LA MATAPÉDIA  
MUNICIPALITÉ DE SAINT-ZÉNON-DU-LAC-HUMQUI

# AVIS PUBLIC

ASSEMBLÉE PUBLIQUE DE CONSULTATION PORTANT SUR UN PROJET DE RÈGLEMENT  
MODIFIANT LE RÈGLEMENT DE ZONAGE

**AVIS PUBLIC** est par les présentes donné par la soussignée aux personnes intéressées que le conseil municipal tiendra une **assemblée publique de consultation le 3 décembre 2018** à la salle municipale située au 146, route 195 à Saint-Zénon-du-Lac-Humqui à compter de 19H30 dans le but de consulter la population sur le projet de règlement 06-2018 adopté lors de la séance ordinaire du 5 novembre dernier.

Ce projet de règlement vise la modification, aux fins de concordance au schéma d'aménagement révisé de la MRC de La Matapédia, de dispositions concernant les zones soumises à des mouvements de sol. Plus spécifiquement, pour que les parties de terrain contiguës à un talus soient considérées comme telles, la hauteur minimale de ce dernier est augmentée de 3 à 5 mètres, mais le pourcentage minimal de sa pente est diminué de 40 % à 36 %. Aussi, les terrasses et bâtiments accessoires d'une superficie de 15 m<sup>2</sup> et moins ne sont plus assujettis à l'interdiction de construire, sous certaines conditions.

Des copies de ce projet de règlement sont disponibles pour consultation au bureau municipal situé au 146, route 195 à Saint-Zénon-du-Lac-Humqui aux heures ordinaires de bureau.

Le projet ne contient pas de disposition propre à un règlement susceptible d'approbation référendaire.

DONNÉ À SAINT-ZÉNON-DU-LAC-HUMQUI, CE 8 NOVEMBRE 2018



Maryline Pronovost, directrice générale  
et secrétaire-trésorière

# Avis de recherche Offre d'emploi



Le conseil municipal de Saint-Zénon-du-Lac-Humqui est à la recherche d'un second travailleur municipal pour l'entretien des chemins, des parcs et la maintenance des bâtiments municipaux.

Titre de l'emploi : Travailleur(se) municipal

Nombre d'heures/ semaine : 40h temps plein – salaire selon le règlement

Formation : Diplôme d'études secondaires – opérateur de machinerie lourde - camionneur

Description des tâches :

- Le travailleur devra détenir les préalables pour l'entretien des chemins été comme hiver
- Être capable de voir à l'entretien des machines et de voir à la propreté du garage municipal
- Être en mesure de voir à l'entretien des bâtiments municipaux et des parcs etc.



Exigences spécifiques :

- Détenir un permis valide avec la classe 3 minimum, être disponibles en tout temps surtout l'hiver pour l'entretien des chemins
- Capacité d'adaptation, entregent, autonomie, débrouillardise, habileté.
- Avoir une bonne santé et une bonne forme physique

Les intéressé(e)s peuvent envoyer leur curriculum vitae par la poste, par courriel, par fax ou en personne avant 17 heures, le 19 novembre 2018.

Coordonnées municipales :

Municipalité de Saint-Zénon-du-Lac-Humqui  
146, Route 195, C. P. 39  
Lac-Humqui (Québec) G0J 1N0  
téléphone: 418-743-2177, poste 1675  
télécopieur: 418-743-2883  
[lachumqui@mrcmatapedia.qc.ca](mailto:lachumqui@mrcmatapedia.qc.ca)



## Saviez-vous que?

Le Centre d'Action Bénévole Vallée de la Matapédia, en collaboration avec l'Appui BSL, a le plaisir d'annoncer la continuité, pour les 2 prochaines années, du projet **L'équipe Volante**, pour les proches aidants d'aînés.

Le service consiste à offrir gratuitement à 20 proches aidants, de la Vallée de la Matapédia, une banque de 8 heures par mois ajoutant ainsi un répit supplémentaire à ce qu'ils reçoivent actuellement. Le choix du moment sera attribué selon la disponibilité de l'Équipe Volante

Pour de plus amples informations, contactez-nous aux **418-629-4456 poste 204**. Laissez-nous un court message et un responsable vous rappellera dans les plus brefs délais. Nous avons encore des places de disponibles.



# TCHÈQUE ÇA!

## Bouquins et curiosités

81, rue des Forges, Amqui  
418 631-1640 tchequeca@cgocable.ca 

Librairie · Jeux de société · Idées cadeaux · Jouets éducatifs



# Fête de Noël à Lac-Humqui



Chers parents,

Comme vous le savez votre comité A.R.T.E.L fait en sorte de créer des activités dans notre village afin que tous et chacun puissent profiter des bienfaits du rassemblement et du partage de ces rencontres.

D'ailleurs, A.R.T.E.L profite de l'occasion pour vous informer de la fête de Noël qui aura lieu le 16 décembre prochain à la salle multifonctionnelle de Lac-Humqui.

Voici l'horaire de la journée;

- Déjeuner de 8h à 12h (collaboration avec les fermières et les 50 ans et +) avec activités pour les jeunes
- Heure d'arrivée du Père Noël 13h
- Remise, ouverture des cadeaux et photos avec le Père Noël

Inscrire l'enfant dans une des 4 cases ci-dessous avec 3 choix de cadeau.

Faire parvenir cette inscription avec un 5\$ par enfant afin de pouvoir acheter l'un des trois choix.

Vous avez jusqu'au 23 novembre pour nous faire parvenir vos informations à :

Vicky Guimond par courrier à l'adresse suivante; 200, Rang Gagnon, Lac-Humqui Qc G0J 1N0 ou apportez vos coupons au Dépanneur du Lac dans la boîte prévue à cet effet.

Pour infos; (418) 631-3199 ou vicguimon@gmail.com

Passez le mot aux parents qui n'ont pas reçu l'information.

Tous les enfants peuvent y participer. Il n'y a pas de restriction concernant l'âge de l'enfant.



Section à découper et à remettre

Prénom; _____ Nom; _____ Âge; _____ 3 choix de cadeau (environ 5\$); • _____ • _____ • _____	Prénom; _____ Nom; _____ Âge; _____ 3 choix de cadeau (environ 5\$); • _____ • _____ • _____ • _____
--	---

Votre numéro de téléphone; \_\_\_\_\_



# Aides à la mobilité motorisées (AMM)

Projet pilote en vigueur jusqu'au 1<sup>er</sup> juin 2020

## Qu'est-ce qu'une AMM ?

C'est un appareil :

- motorisé, conçu pour pallier une incapacité à la marche (puissance du moteur limitée) ;
- conçu pour une personne assise ;
- équipé de 3 ou 4 roues dont les pneus ont un diamètre d'au moins 20 cm ;
- d'une largeur maximale de 67,5 cm, d'une longueur maximale de 150 cm et d'un poids maximal de 150 kg.

Sont considérés comme des AMM les triporteurs, les quadriporteurs et les fauteuils roulants motorisés.

## Pourquoi un projet pilote ?

L'utilisation des AMM n'est actuellement pas réglementée dans le Code de la sécurité routière (CSR).

Certains utilisateurs d'AMM peuvent rencontrer des difficultés dans leurs déplacements quotidiens en raison d'infrastructures inadéquates ou non sécuritaires.

Le projet pilote vise à :

- expérimenter l'usage des AMM sur les trottoirs, certains chemins publics, ainsi que sur les voies cyclables ;
- améliorer la flexibilité des utilisateurs d'AMM dans leurs choix de parcours ;
- assurer une cohabitation sécuritaire entre les usagers de la route ;
- évaluer l'applicabilité et l'acceptabilité de certaines mesures permettant d'encadrer l'utilisation des AMM.

# BINGO

De la Sainte-Catherine

À Lac-Humqui  
Dimanche 25 novembre 2018  
à 14 heures



A la salle

**DU CLUB DES 50 ANS ET +**

Du Centre multifonctionnel  
situé au 146, Route 195  
Lac-Humqui



**Bienvenue à tous!**

# Nouvelles municipales

---

## Déneigement des entrées privées



Les Entreprises D. Lebrun inc. Offre le service de déneigement des entrées privées encore cette année.

C'est M. Jean-Claude Bérubé qui sera opérateur.

Vous pouvez contacter M. Daniel Lebrun  
au 418-631-5556 Bon hiver!!

---



Avis de recherche

Le comité A.R.T.E.L. invite les personnes intéressées à la vie sociale et culturelle de notre municipalité à se joindre au groupe.

Appelez Vicky Guimond au 418-743-5201

N'hésitez pas à vous impliquer dans votre village!